

Mémoire Technique



Mise en dépôt de matériaux sur la commune du FRENEY

| | | | |
|---------------------------|-------------|---------------------|------------------------------|
| | | | Approuvé par : E. CASARIN |
| | | | |
| | | | |
| | | | Rédigé par : J.DREVET |
| 0 | 04/02/2014 | Création | |
| Rév. | Date | Modification | |
| Diffusion : Direction, BE | | | Le : 30/07/2013 |
| | | | PAGE 1/12 |

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 0. PRESENTATION DU CHANTIER..... | 3 |
| 0.1 GENERALITES..... | 3 |
| 1. DEROULEMENT DU CHANTIER..... | 4 |
| 1.1 ORGANISATION DE CHANTIER..... | 4 |
| 1.1.1. <i>Le personnel</i> | 4 |
| 1.1.2. <i>Le matériel</i> | 5 |
| 1.2 PREPARATION DU CHANTIER..... | 5 |
| 1.2.1. <i>Préparation administrative du chantier</i> | 5 |
| 1.2.2. <i>Préparation technique du chantier</i> | 6 |
| 1.3 PHASE1: TRAVAUX PREPARATOIRES..... | 6 |
| 1.3.1. <i>Mise en place de la signalisation</i> | 6 |
| 1.3.2. <i>Déboisage et débroussaillage de la zone de dépôt</i> | 6 |
| 1.3.3. <i>Décapage de la terre végétale</i> | 7 |
| 1.3.4. <i>Moyens mis en œuvre</i> | 7 |
| 1.4 MISE EN REMBLAIS DES MATERIAUX..... | 7 |
| 1.4.1. <i>Mise en place des matériaux</i> | 7 |
| 1.4.3. <i>Moyens mis en œuvre</i> | 9 |
| 1.5 REHABILITATION..... | 9 |
| 1.5.1. <i>Mise de la terre végétale</i> | 9 |
| L'EPaisseur DE TERRE VEGETALE SERA DE L'ORDRE DE 15 CM (VARIABLE EN FONCTION DES STOCKS DISPONIBLES)..... | 10 |
| 1.5.2. <i>Revégétalisation</i> | 10 |
| LA REVEGETALISATION DU SITE DEPEND DE L'UTILISATION FUTURE DES PLATEFORMES. NEANMOINS, HABITUELLEMENT NOUS REALISONS UN ENGAZONNEMENT PAR HYDROSEEDING (MELANGE DE GRAINE A DEFINIR) ACCOMPAGNE D'UN EPANDAGE DE COMPOST (EN FONCTION DES AUTORISATIONS - PLAN D'EPANDAGE). | 10 |
| 1.5.3. <i>Moyens mis en œuvre</i> | 11 |
| 1.6 CONTROLE..... | 11 |
| 1.6.1. <i>Contrôle du chef de chantier</i> | 11 |
| 1.6.2. <i>Contrôle du géomètre</i> | 11 |
| 1.6.3. <i>Suivi des contrôles</i> | 11 |
| 2. ANNEXES..... | 12 |

0. PRESENTATION DU CHANTIER

0.1 Généralités

Le chantier se situe sur les communes FRENEY. Les travaux consistent à réaliser des plateformes, en vue d'une utilisation agricole, par la mise en dépôt de matériaux issus du creusement de la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus.

Ces travaux comprennent notamment les phases suivantes:

- PHASE 1: Préparation de la zone de dépôt,
- PHASE 2: Réalisation des plateformes,
- PHASE 3: Réhabilitation du site

Nous aborderons ce chantier avec soin et rigueur pour vous garantir son parfait déroulement.



Photo 1: Réalisation d'une plateforme à la zone de "l'Isle", Modane, été 2011

1. DEROULEMENT DU CHANTIER

Nous sommes une entreprise locale et nous faisons attention à notre bonne réputation. Pour cela, nous disposons d'**équipes expérimentées et de matériels récents**. Elles travaillent de façon méthodique et appliquent rigoureusement les procédures de mise en place des fournitures. Un **contrôle interne** est assuré par le conducteur de travaux et le chef de chantier. Cela garantit la meilleure qualité.

De plus, nous avons mis en place un plan d'assurance qualité qui fait ses preuves dans nos nombreux chantiers.

Chaque dépôt à ses propres spécificités mais la mise en œuvre des matériaux en remblais reste identique.

1.1 ORGANISATION DE CHANTIER

1.1.1. Le personnel

- le conducteur de travaux :

- assure la conduite des travaux.
- établit le planning des travaux.
- assiste aux réunions de chantier.
- établit les commandes et suit les livraisons.
- assure le suivi financier et administratif du chantier
- détermine la composition des équipes en fonction des travaux à exécuter.
- sélectionne et assure le suivi du matériel nécessaire au chantier.
- est responsable de la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité.
- est joignable au siège de l'entreprise ou sur le chantier.

- le chef de chantier :

- exécute les travaux et dirige le travail des ouvriers.
- est chargé du contrôle interne de la qualité (implantation, exécution des travaux, ...)
- contrôle la conformité des livraisons de fournitures.
- signale toutes les anomalies au conducteur de travaux (incidents, accidents, ...)
- le cas échéant, il remplace le conducteur de travaux aux réunions de chantier.

Il est joignable au bureau de chantier.

C'est lui qui dirige les différentes équipes sur le chantier.

- les chefs d'équipes et les ouvriers :

- exécute les travaux en suivant les consignes et les procédures de pose,
- applique les consignes de sécurité (port des EPI, balisage)
- applique les consignes environnementales (nettoyage, tri des déchets),
- applique le plan de circulation et d'installation de chantier (zone de stockage, circulation des véhicules),

1.2.2. Préparation technique du chantier

Nous réaliserons en atelier le contrôle des éléments de sécurité et le bon fonctionnement des différents organes mécaniques avant le transfert des engins sur le chantier.

1.3 PHASE1: TRAVAUX PREPARATOIRES

1.3.1. Mise en place de la signalisation

Nous mettrons en place conformément aux prescriptions des différents gestionnaires des routes d'accès au chantier (mairie du FRENEY, Autoroute?)

1.3.2. Déboisement et débroussaillage de la zone de dépôt

Le déboisement de l'emprise du chantier se fera en une tranche, préalablement à la mise en œuvre des matériaux. Cette opération sera réalisée à l'engin mécanique. Les bois seront stockés à proximité du chantier, en accord avec les propriétaires (/ mairie) des parcelles.

Ensuite, nous effectuerons un débroussaillage à l'engin mécanique.



Photo 2: Après le déboisement, un débroussaillage est effectué - Galerie de sécurité du tunnel du Fréjus, juillet 2009.

- le géomètre :

- assure l'implantation des terrassements.
- assure un relevé régulier des points particuliers en tranchée ouverte.
- assure l'implantation des ouvrages particuliers.
- réalise le plan de récolement.

1.1.2. Le matériel

Tout notre matériel utilisé pour réaliser les travaux est contrôlé périodiquement conformément à la réglementation en vigueur.

Nous adapterons notre matériel aux différentes opérations et cadences du chantier.

Le stockage et l'entretien du matériel se fera dans des zones aménagées pour protéger l'environnement.

1.2 PREPARATION DU CHANTIER**1.2.1. Préparation administrative du chantier**

A réception de l'ordre de service de démarrer les travaux :

- ✓ Nous rédigerons les D.I.C.T. que nous transmettrons aux différents services concernés.
- ✓ Nous demanderons l'agrément des matériaux.
- ✓ Nous établirons le plan de circulation.
- ✓ Nous mettrons au point les plans de phasage.
- ✓ Nous demanderons les permissions de voirie nécessaires.

A réception des réponses aux D.I.C.T. :

- ✓ Nous réaliserons une campagne de sondage si nécessaire.
- ✓ Nous établirons les plans d'exécution.
- ✓ Nous ferons un piquetage avec le Maître d'Œuvre.

Avant le début des travaux nous vérifierons les autorisations de conduite, les habilitations, les permis, FIMO, FCOS, FCCO du personnel intervenant sur le chantier. Nous vérifierons également les contrôles techniques et assurances des différents engins et véhicules utilisés.

En résumé, la période de préparation nous permet d'affiner les moyens à mettre en œuvre concernant : la signalisation, les équipements de protection, le matériel, les matériaux, les moyens humains, l'organisation de chantier, les aires de stockage et les aires de circulation.

1.3.3. Décapage de la terre végétale

Pour limité l'envol des poussières, la terre végétale sera décapée par zone en fonction de l'avancement des remblais. Elle sera mise en cordon sur le site en dehors des zones de dépôt, de manière à avoir des matériaux de recouvrement tout de suite disponible lors de la remise en état.

1.3.4. Moyens mis en œuvre

Moyens matériels :

Broyeur tracté, débroussailleuse autoportée, tronçonneuses, pelle 20t, camion ampliroll, des bennes à déchets

Moyens personnels :

1 chef d'équipe, 1 conducteur d'engins, 1 opérateur broyeur, 2 ouvriers qualifiés, 1 manœuvre

1.4 MISE EN REMBLAIS DES MATERIAUX

1.4.1. Mise en place des matériaux

Les matériaux issus du creusement de la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus sont transporté par camion benne sur le site. En fonction de la zone de stockage, une reprise par tombereaux type A30 sera réalisée pour transporter les matériaux à pied d'œuvre.

Les matériaux sont alors poussés au buteur par couche de 1.5 m d'épaisseur, afin de créer les plateformes conformes au projet. Au fur et à mesure de la montée des plateformes, une bande périphérique de 10 mètres de large par rapport au bord du talus sera compactée. Dès que chaque niveau atteint la hauteur prévu au plan d'exécution, une bande circulaire sera laissée en pied de talus pour permettre l'entretien et la finition des talus.

Les talus sont réglés au fur et à mesure de leur élévation à la pente du plan.

Des contrôles réguliers seront réalisés par le chef de chantier et le géomètre pour s'assurer de la conformité de la mise en remblais

Mémoire Technique



Photo 3: Mise en dépôt de marirage issu du creusement de la galerie de sécurité - Modane, 2013

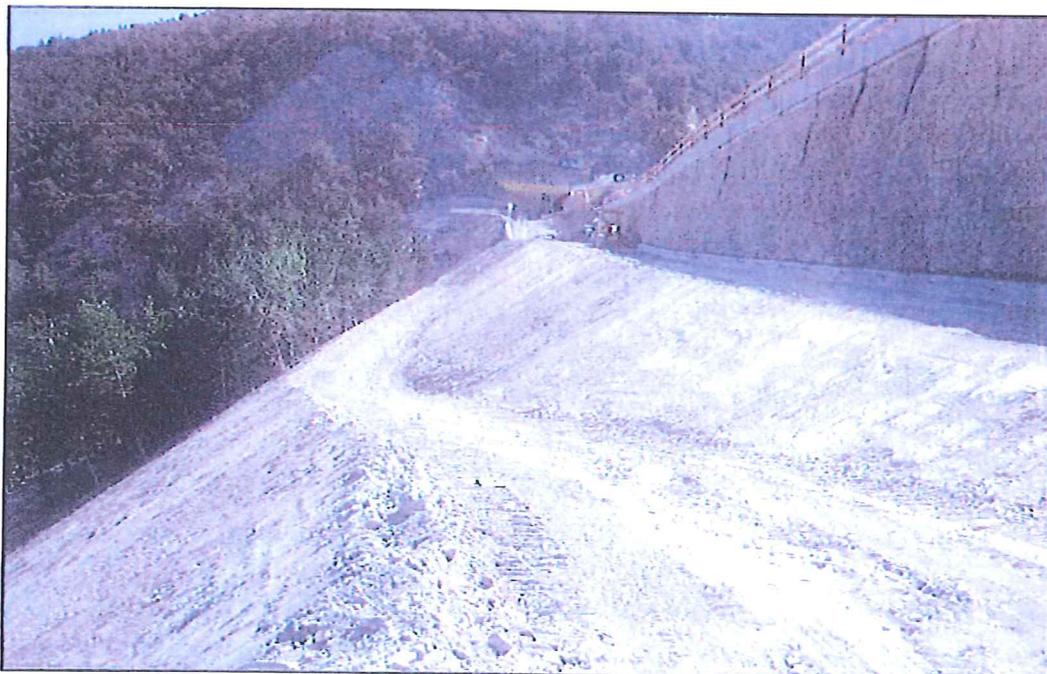


Photo 4: Réalisation des talus sous la rampe d'accès à la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus - mai 2011

1.4.3. Moyens mis en œuvre

Moyens matériels :

2 tombereaux 30t, pelle 45t, bouteur, pelle 20t, compacteur V5, 4 à 6 camions type 8X4

Moyens personnels :

1 chef d'équipe, 4 conducteurs d'engins + 4 à 6 chauffeurs de camion

1.5 REHABILITATION

1.5.1. Mise de la terre végétale

Dès que la plateforme basse sera terminée, nous réaliserons la mise en place de la terre végétale issue du site et stocké en cordon. La terre sera approvisionné en sommet de talus par tombereau et vidé en sommet de talus. Elle sera mise en place au bull ou à la pelle mécanique en fonction de la pente des zones à traiter. Les talus seront ensuite peignés à la pelle mécanique.

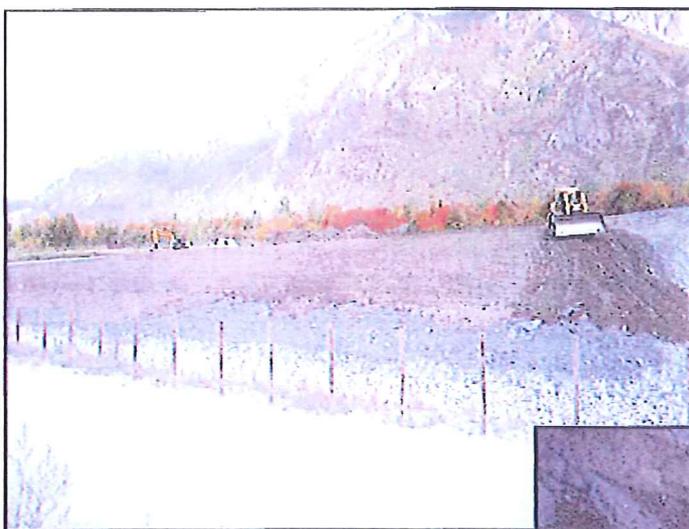


Photo 5: Mise en place de terre végétale - site LTF de Babylone - Eté 2010

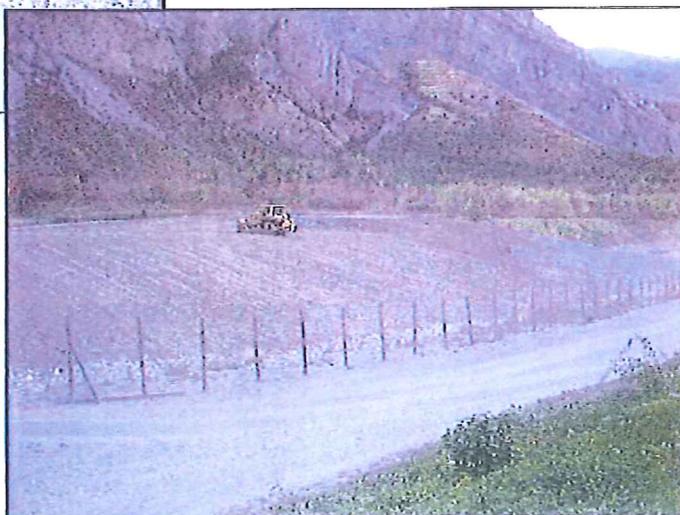


Photo 6: Mise en place de terre végétale - site LTF de Babylone - Eté 2010

Mémoire Technique

L'épaisseur de terre végétale sera de l'ordre de 15 cm (variable en fonction des stocks disponibles).

1.5.2. Revégétalisation

La revégétalisation du site dépend de l'utilisation future des plateformes. Néanmoins, habituellement nous réalisons un engazonnement par hydroseeding (mélange de graine à définir) accompagné d'un épandage de compost (en fonction des autorisations - plan d'épandage).

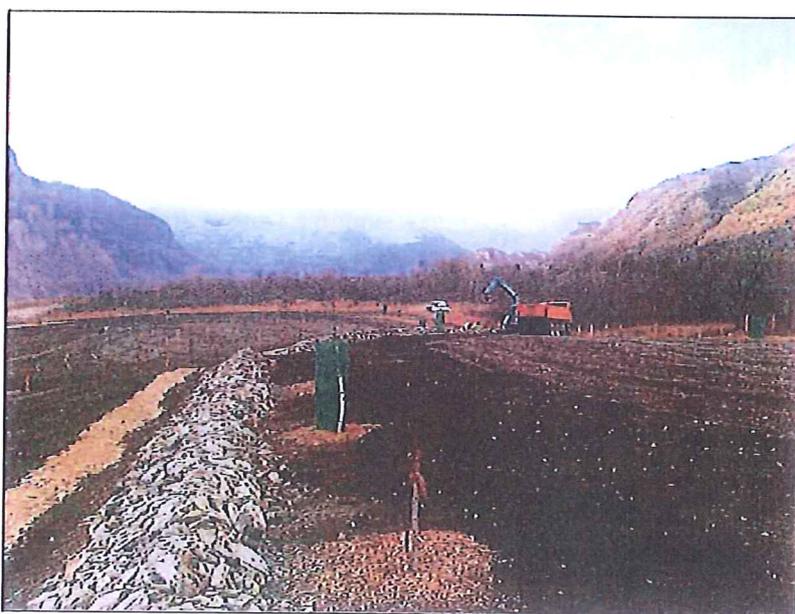


Photo 7: Réhabilitation paysagère de la zone de dépôt LTF de Babylone - Été 2010



Photo 8: Réhabilitation paysagère -
Dépôt LTF descendrière de
MODANE

Mémoire Technique

1.5.3. Moyens mis en œuvre

Moyens matériels :

2 tombereaux 30t, bouteur, pelle 20t, pelle grand bras

Moyens personnels :

1 chef d'équipe, 4 conducteurs d'engins

1.6 CONTROLE

Des contrôles seront réalisés pour assurer le bon déroulement du chantier et le respect des plans d'exécutions.

1.6.1. Contrôle du chef de chantier

- suivi en nivellement / implantation
- vérification visuelle de la qualité des matériaux pour remblais
- suivi du compactage : nombre de passe
- suivi du respect des règles de sécurité et de circulation

1.6.2. Contrôle du géomètre

- implantation
- contrôle topographique et métrés
- réception topographique

1.6.3. Suivi des contrôles

Le chef de chantier et le géomètre remplissent des fiches de suivi des contrôles (voir annexes)

- fiche de compactage
- fiche topographique terrassement

Commune du FRENEY

Projet de dépôt du marinage

| | | | | | |
|--------|----------------------|---------------------------------------|-------|-------|------------|
| PROJ: | LE FRENEY 13 PRO D 2 | Echelle: | 1/500 | Date: | 20/01/2014 |
| Index: | Modification | | | | |
| 2 | 01/2014 | Nouveau périmètre selon plan cadastré | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |



Travaux Publics - VRD - Terrassements
Asphaltes - Charpentes - Couvertures

Strada Via S. Maria 10000 MONTECASSINO - Tel. 0332 871111 - Fax 0332 871111 - e-mail: info@casarin.it
S.p.A. - Via S. Maria 10000 - Tel. 0332 871111 - Fax 0332 871111 - e-mail: info@casarin.it

Légende:

Surface plateformes projet: 19 005 m²

Surface totale projet: 27 260 m²

Volume de matériaux: env 130 000m³

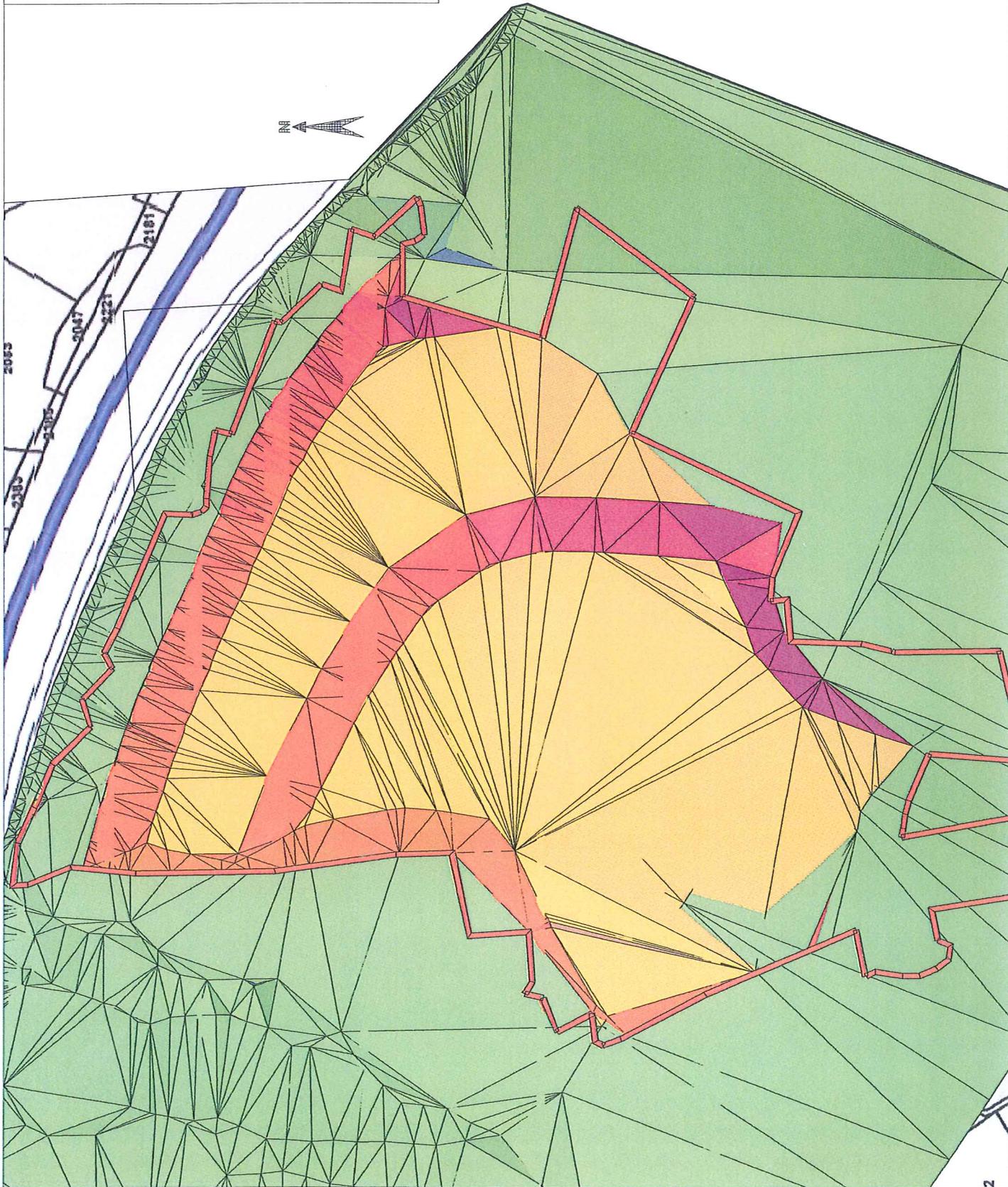
Hauteur risbermes: 10 m

Pente risbermes: 3/2

Pente plateformes: 10 % à 15%

 Terrain naturel

 Projet remblai



Commune du FRENEY

Projet de dépôt du marinage

| | | | | | |
|---------|----------------------|--|-------|-------|------------|
| RUE: | LE FRENEY 13 PRO D 2 | Echelle: | 1/500 | Date: | 20/01/2014 |
| Indice: | Modification | | | | |
| | 2 | Nouveau périmètre selon plan cadastral | | | |



Travaux Publics - V.D. - Terrassements
Implantations - Charpentes - Cloisonnement

77, rue Jean Perrin - 72000 LAVAL - Tél. 03 93 33 01 42 - Fax 03 93 33 01 43 - e-mail: contact@casarin.fr
R.S.B. n° 442 088 83 341 - SIREN n° 442 088 83 341 - C.O.M. n° 442 088 83 341 - I.S.T.A.T. n° 442 088 83 341

Légende:

Surface plateformes projet: 19 005 m²

Surface totale projet: 27 260 m²

Volume de matériaux: env 130 000m³

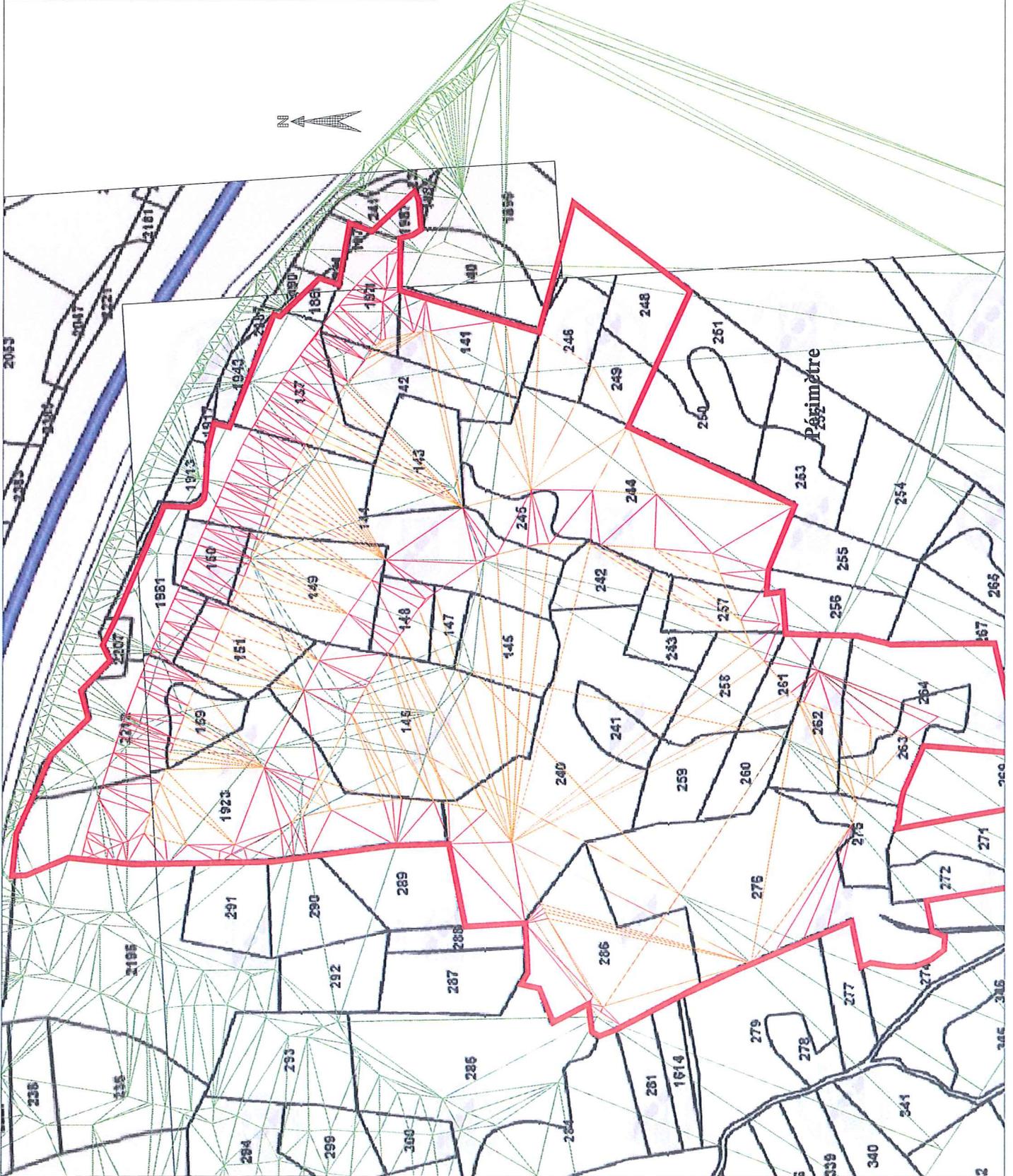
Hauteur risbermes: 10 m

Pente risbermes: 3/2

Pente plateformes: 10 % à 15%

 Terrain naturel

 Projet remblai





DOSSIER PRESENTATION

MAIRIE DU FRENEY

REHABILITATION PAYSAGERE



LTF ST GOBAIN ZONE DE REMBLAI AVANT / APRES



AMENAGEMENT DU "CHEMIN DE L'ARC" - CREATION D'UNE LIAISON PIETONNE (Phase 1)



VEGETALISATION TOITURES BONNEVAL SUR ARC AVANT APRES





Babylone Avant après





Detail



ATTESTATION

(seules sont recevables les attestations signées par au moins le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre / l'entrepreneur du maître d'ouvrage, à l'exclusion de celles signées par l'entreprise mandataire)



PROFESSIONNELS QUALIFIÉS
DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ce certificat de capacité original est destiné à servir de référence à l'entreprise pour l'obtention du titre de **Qualification** :

Végétalisation par projection

V600

Je soussigné : Lyon Turin Ferroviaire.
demeurant : 73000 CHAMBERY.....
agissant en qualité de Maître d'ouvrage
certifie que l'entreprise : Les Jardins du Thabor.....
a exécuté avec son propre personnel le chantier suivant / : Réhabilitation Paysagère site de Babylone
Date d'exécution des travaux : ...01/10/2010
Date de réception : 11/02/2013

Je soussigné B.E. KARUM.....
demeurant : 73400 UGINE.....
agissant en qualité de Maître d'œuvre

| Nature des Travaux | Superficies | Montants correspondants HT |
|---|--|----------------------------|
| Végétalisation | <input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non | |
| Analyse des sols | m ² | |
| Ensemencement herbacé sur sol brut inorganique |18 500 m ² | 6 422.50 € |
| Ensemencement herbacé sur terre végétale | m ² | |
| Adjonction de semences de plantes ligneuses ou sauvages | m ² | |
| Fertilisation de parachevement avec semis de regarnissage ou sursemis | m ² | |
| Fertilisation de confortement |18 500 m ² | Forfait..... |
| Travaux complémentaires | m ² | |
| Traitements phytosanitaires préalables | m ² | |
| Fauchage mécanique préalable | m ² | |
| Préparation mécanique du sol | m ² | |
| Epierrage, enlèvement et évacuation des débris | m ² | |
| Traitement sélectif |1200 m ² | Forfait..... |
| Traitement sélectif et ralentisseur | m ² | |
| Fauchage mécanique et broyage d'entretien |18 500 m ² | 6300.00 €..... |
| Tonte avec évacuation des déchets de coupe | m ² | |
| Surface totale et montant total HT du chantier réalisé | 18 500 m ² .. |12 722.50 €..... |

Seuls les travaux réellement effectués par l'entreprise sont pris en compte dans le tableau ci-dessus et en aucun cas les travaux sous-traités. Ne sont pris en compte que les tableaux remplis avec travaux variés, surfaces ou autres et montants correspondants. Les attestations raturées ou surchargées ne sont pas acceptées.

Y-avait-il un C.C.C.T.P. ou un descriptif ?

Si OUI, la réalisation a-t-elle été conforme à ces documents ?

Si NON, l'entreprise vous a-t-elle fait sa propre proposition technique ?

L'entreprise était-elle titulaire du lot ?

Si NON, préciser le nom de l'entreprise pilote :

oui non
oui non
oui non
oui non

CACAPIN

| Exécution du chantier | TiLs satisfaisant | Satisfaisant | Non satisfaisant |
|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------|
| Propreté ou tenue du chantier | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Délais respectés | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| Réactivité | <input checked="" type="checkbox"/> | | |

Fait à : UGINE..... le ..20/02/2013.....

LTF S.A.S. gérant(s) et signature(s)
Maître d'ouvrage La Poste
73026 CHAMBERY Cedex
☎ (33) 04 79 68 56 50
☎ (33) 04 79 68 56 59
R.C.S. 439 556 952

Maître d'œuvre Karum
actions nature
50 rue Nant Cruet
73400 UGINE - France
+33 (0)4 79 31 20 18

Les signataires acceptent de répondre à toute demande de renseignements d'informations émanant de QualiPaysage et nécessaires à la demande de qualification.

ATTESTATION

(seules sont recevables les attestations signées par au moins le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre et/ou est différent du maître d'ouvrage, à l'exclusion de celles signées par l'entreprise mandataire)



Ce certificat de capacité original est destiné à servir de référence à l'entreprise pour l'obtention du titre de **Qualification** :

00 Végétalisation de toiture

VT800

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SAVOIE
SAVOIE TECHNOLAC
B.P. 299

Je soussigné **73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX**
demeurant : **Tel. 04 79 75 32 80 - Fax 04 79 75 32 79**

Je soussigné : **.....B.E. KARUM.....**
demeurant : **73400 UGINE.....**

agissant en qualité de Maître d'ouvrage *dé légué*
pour le compte de : *la Communauté de Communes Haute Savoienne Savoie*

agissant en qualité de Maître d'œuvre

certifie que l'entreprise : **Les Jardins du Thabor** sous la direction de : **Yohann CAPPELLETTI**

a exécuté avec son propre personnel le chantier suivant **Zone agricole Bonneval sur Arc**

Date d'exécution des travaux : **...03/...09...../...2012.....**

Date de signature du décompte final ou de réception : **.....08...../...10...../...2012.....**

Choix dans les travaux : Marché de végétalisation extensive Marché de végétalisation semi - intensive

| Nature des Travaux | Surfaces traitées | Montants correspondants HT |
|---|---|----------------------------|
| Installation du dispositif de drainage et de filtration |3650 m ² |21 770.00 €..... |
| Installation des substrats |3650 m ² |131 877.08 €..... |
| Préciser l'épaisseur de substrat |22 cm..... | |
| Installation des plantes |m ² | |
| Végétalisation extensive |3650.....m ² |8 139.50 €..... |
| Préciser le type de système* |Hydroseeding..... | |
| Végétalisation semi - intensive |m ² | |
| Préciser le type de système* | | |
| Entretien de toiture végétalisée |3650 m ² | |
| Type de travaux d'entretien | <input type="checkbox"/> Irrigation |m ² |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Désherbage |m ² |
| | <input type="checkbox"/> Nettoyage des exutoires |m ² |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle de la végétation** |3650 m ² |
| Autres |m ² | |
| Fréquence de passages2...../an | | |

*exemple : dalles pré-cultivées, hydroseeding, plantation de micromottes, tapis végétalisés, boutures... **notamment contrôle de la pousse de plantes ligneuses. Seuls les travaux réellement effectués par l'entreprise sont pris en compte dans le tableau ci-dessus et en aucun cas les travaux sous-traités. Ne sont pris en compte que les tableaux remplis avec travaux variés, surfaces ou entres et montants correspondants. Les attestations raturées ou surchargées ne sont pas acceptées.

| Exécution du chantier | TrLS satisfaisant | Satisfaisant | Non satisfaisant |
|-------------------------------|-------------------|--------------|------------------|
| Propreté ou tenue du chantier | <i>2</i> | | |
| Délais respectés | <i>2</i> | | |
| Réactivité | <i>2</i> | | |

Fait à : **...UGINE.....** le **...20/02/2013**

Cachet(s) et signature(s)
Maître d'ouvrage et (si différent) Maître d'œuvre
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SAVOIE
SAVOIE TECHNOLAC
B.P. 299
73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX
Tél. 04 79 75 32 80 - Fax 04 79 75 32 79
KARUM
actions nature
59, rue Nant Gruet
73400 UGINE - France
+33 (0)4 79 31 20 18
www.karum.fr

Les signataires acceptent de répondre à toute demande de complément d'informations émanant de QualiPaysage et nécessaires à l'instruction de la demande de qualification

Jacques Falcoz
Directeur d'agence
Par délégation

ATTESTATION

(seules sont recevables les attestations signées par au moins le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre s'il est différent du maître d'ouvrage, à l'exclusion de celles signées par l'entreprise mandataire)



PROFESSIONNELS QUALIFIÉS
DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ce certificat de capacité original est destiné à servir de référence à l'entreprise pour l'obtention du titre de **Qualification** :

Création de jardins & d'espaces verts

P110

Je soussigné : Lyon Turin Ferroviaire.....
demeurant :73000 CHAMBERY.....
agissant en qualité de Maître d'ouvrage

Je soussigné : Bureau KARUM
demeurant : 73400 UGINE.
agissant en qualité de Maître d'œuvre

certifie que l'entreprise : Les Jardins du Thabor.....

a exécuté avec son propre personnel le chantier suivant : Réhabilitation paysagère site Babylone

Date d'exécution des travaux : ...01/10/2010

Date de réception : 11/02/2013

Nature des Travaux

Surfaces traitées

| | |
|---|--|
| Terrassements généraux | |
| Terre végétale : fourniture ou mise en place terre végétale | |
| Préparation du sol et engazonnement | |
| Préparation du sol et plantation | 18500 m ² |
| Assainissement et drainage | |
| Pose de bordures et bordurettes | |
| Aménagement d'allées piétonnières | 1200 ml |
| Aménagement de terre pleins et allées gravillonnées | |
| Aménagement d'allées carrossables stabilisées ou revêtues | |
| Dallages ou pavages | |
| Maçonneries diverses décoratives | |
| Pose de clôtures | 1252 ml |
| Travaux d'équipement divers : | |
| Total des surfaces et du montant des travaux |18 500 m ² 38 269.64 HT |

Seuls les travaux réellement effectués par l'entreprise sont pris en compte dans le tableau ci-dessus et en aucun cas les travaux sous-traités. Ne sont pris en compte que les tableaux remplis avec travaux variés, surfaces ou autres et montants correspondants. Les attestations raturées ou surchargées ne sont pas acceptées.

| Exécution du chantier | Tr.s satisfaisant | Satisfaisant | Non satisfaisant |
|-------------------------------|-------------------|--------------|------------------|
| Propreté ou tenue du chantier | | ⊗ | |
| Délais respectés | | ⊗ | |
| Réactivité | ⊗ | | |

Fait à : UGINE..... le ...20/02/2013.....

ITFS S.A.S.
Maître d'ouvrage et (si différent) Maître d'œuvre
1091, Avenue de la Bosse
73026 CHAMBERY Cedex
☎ (33) 04 79 68 56 50
☎ (33) 04 79 68 56 59
R.C.S. 439 556 952

Karum
actions nature
59 rue Nant Cruet
73400 UGINE - France
+33 (0)4 79 31 20 18

Les signataires acceptent de répondre à toute demande de complément d'informations émanant de QualiPaysage et nécessaires à la demande de qualification.
QualiPaysage FO-003-04 septembre 2012